

Radiocommunications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1967)**

PDF erstellt am: **23.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Enfin, il convient de signaler que si, dans une rubrique régulière, la Revue donne un aperçu complet, pays après pays, des activités du CICR et des missions effectuées dans des régions bouleversées par la guerre — en particulier au Moyen-Orient, au Yémen, au Vietnam ou au Nigeria — elle a consacré plusieurs articles détaillés aux interventions que le Comité international a été sollicité d'entreprendre. Citons, à titre d'exemple, celui relatant l'action du CICR au Congo et au Ruanda. Toutes ces chroniques, témoignages de l'institution et de sa volonté de secourir les victimes partout où elles se trouvent, sont largement illustrées, et sont accompagnées, le plus souvent, du texte même des appels lancés par la Croix-Rouge pour que soient préservés les principes d'humanité.

6. RADIOCOMMUNICATIONS

Radiocommunications d'urgence. — Déjà en 1966, au Yémen, le CICR avait muni ses équipes médicales mobiles de stations légères qui leur ont permis de garder le contact les unes avec les autres et de maintenir une liaison quotidienne avec la station centrale HBC 88 à Genève. Ce réseau a fonctionné quotidiennement et sans défaillance pendant toute l'année 1967. Trois contacts ont été parfois établis au cours d'une même journée.

Depuis le 26 octobre 1967, une nouvelle liaison a été créée avec la mission du CICR au Nigeria, par l'intermédiaire d'une station installée à Fernando Po, qui a pu contribuer également à la régularité des communications avec le Yémen, en relayant certains messages urgents lorsque les conditions de propagation étaient particulièrement défavorables à un trafic direct entre ce dernier pays et la Suisse.

Au cours de l'année, 800 radiogrammes environ, représentant plus de 60 000 mots, ont été échangés en quelque 650 heures de vacations. En outre, les opérateurs du CICR ont consacré 960 heures à l'entretien et au perfectionnement du matériel fixe et des stations mobiles.

Une antenne directrice à haute performance a été préparée pour être mise en service au début de 1968.

Le Service de radiocommunications d'urgence de la Croix-Rouge, mis en œuvre par des spécialistes qui allient la compétence professionnelle à l'enthousiasme et l'ingéniosité d'amateurs expérimentés, est un élément important de soutien et de direction partout où le contact entre les missions du CICR et leur base ne peut être garanti avec la rapidité, la sécurité et la régularité indispensables.

Seul un tel contact direct permet au CICR de prendre connaissance des besoins en secours et en personnel et d'y donner suite immédiatement, assurant ainsi l'efficacité de ses délégations engagées sur le terrain.

Les essais de liaisons avec des stations accréditées par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge, n'ont pu être développés autant qu'il aurait été souhaitable, en raison, d'une part, des problèmes d'organisation posés aux Sociétés nationales, et, d'autre part, de la surcharge des opérateurs d'HBC 88. Cependant, des essais intéressants ont eu lieu, notamment avec la Croix-Rouge des Philippines, et un programme a été établi afin de poursuivre et d'élargir en 1968 cet aspect de la coopération entre les Sociétés nationales et les institutions internationales de la Croix-Rouge.

Toutefois, le développement d'un tel système se heurte au problème du recrutement d'opérateurs pour les stations mobiles réparties à travers le monde. Les qualifications exigées restreignent le choix, et un effort accru sera nécessaire pour que la Croix-Rouge dispose d'une réserve de spécialistes capables d'assurer, dans des conditions souvent difficiles, la bonne marche des réseaux ainsi que l'installation et le dépannage des appareils.

Emissions d'essai. — Dix-huit programmes ont été transmis au cours de l'année, par le bienveillant intermédiaire du Studio suisse des ondes courtes, afin de contrôler la propagation de la fréquence de 7210 kHz (longueur d'onde 41,61 m.) attribuée au CICR pour radiodiffuser, en cas de besoin, les nouvelles familiales reçues par l'Agence centrale de recherches.

Ces émissions ont été écoutées dans 40 pays différents et ont suscité 2098 rapports provenant de 892 correspondants, dont 17 stations officielles ; 146 auditeurs ont suivi régulièrement les émissions de l'année.

